EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **29 septembre 2017 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt neuf septembre deux mille dix sept**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 22 septembre 2017, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Jean-Luc BLANC à Christiane JALICON, Jean-Pierre BRENAS à Edith CANDELIER, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Louis COUSTÈS, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Fabienne MONTEL**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Monsieur Dominique ADENOT arrive pendant la présentation de la question n°1.
Madame Sylviane TARDIEU arrive pendant le débat de la question n°1 (fin du pouvoir donné à Monsieur Jean-Christophe CERVANTES).
Madame Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation de la question n°4.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Madame Cécile AUDET.
Monsieur Alain LAFFONT quitte la séance pendant la présentation de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Florent NARANJO.
Madame Isabelle LAVEST quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Grégory BERNARD.
Monsieur Christian PORTEFAIX quitte la séance avant le vote de la question n°11 et donne pouvoir à Monsieur Didier MULLER.

Rapport N° 32

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU COMITÉ RÉGIONAL MOSAÏC AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Demande de subvention par le Comité Régional Mosaïc Auvergne-Rhône-Alpes – Construire et mieux vivre ensemble dans la République.

Le Comité Régional Mosaïc a pour objet de promouvoir le respect des droits pour tou.te.s, en particulier en termes de citoyenneté, de dignité, d'accueil, d'intégration, de justice sociale, d'accès à la culture, à l'instruction et à l'emploi, basés sur le principe de l'égalité des chances.
Ainsi, le Comité élabore des projets et des initiatives visant la cohésion sociale et la lutte contre les discriminations.
En 2016, le Comité a notamment organisé des colloques sur les questions de laïcité et de prévention de la radicalisation, des actions de parrainage pour accompagner des jeunes à la citoyenneté, des actions de médiation, participation à la Fête de la science ...
Ces actions ont bénéficié à plus de 2000 personnes dont 85 % sont issues de l'immigration.

Le 28 octobre prochain, le Comité souhaite organiser un colloque sur l'apport des migrations en France.
L'objectif est d'expliquer le rôle important des vagues migratoires dans la construction de notre société et de faire partager cette histoire aux jeunes dits « de 3e voire de la 4e génération ». Il s'agira ainsi de permettre à ces jeunes de se réapproprier leur histoire dans une démarche d'acquisition positive de mémoire.

Le Comité sollicite de la Ville de Clermont-Ferrand une subvention pour l'organisation du colloque de 2500 euros sur un montant total prévisionnel de 16167 euros.
Des co-financements ont été demandés à la Région à hauteur de 2000 euros, au Conseil Départemental et à l'État pour des montants respectifs de 2000 et 5000 euros.

Compte tenu de l'intérêt local que représente l'action de l'association, la Ville a décidé de la soutenir au regard de la promotion de l'égalité des droits et, en particulier, de la lutte contre les discriminations.

Les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'approuver ces dispositions et d'autoriser Monsieur le Maire à procéder aux opérations nécessaires à leur exécution.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 10 octobre 2017

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjointe

Manuela FERREIRA DE SOUSA